

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)



## Déclaration de Maladie

N° W19-546587

135918

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1584 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : MASS TADLI Abdelfelil

Date de naissance : 11/09/1953

Adresse : Carrefour 506 Boul. Agadir Bouskoura

Tél. : 0661450615 Total des frais engagés : \_\_\_\_\_ Dhs

Cadre réservé au Médecin

**DR. BENHARBIT Rachid**  
Spécialiste en Dermatologie  
Vénérérologie  
53, (Ex. 81) Pd. de Paris  
Tél. 22.19.00/27.78.69 - Casablanca

Date de consultation : 12/10/20

Nom et prénom du malade : TADLI HANIA Age : 61

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Personne qui a une maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DR. BENHARBIT Rachid Le : 12/10/20

Signature de l'adhérent(e) : HANIA



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Reçu et signature du Maître de Recherche attestant le Paiement des Actes
12/10/22	C2	-	250 D.H.	INP : <input type="text"/>
14/10/22	1C10	-	350 D.H.	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Formulateur	Date	Montant de la Facture
Dr. BENHARBIT Rachid Spécialiste en Dermatologie Tél. 33 (0)1 87 22 79 00/21 78 89 Vener Sologie Rue de Paris Casablanca	14/10/2022	25.00
Dr. BENHARBIT Rachid Spécialiste en Dermatologie Tél. 33 (0)1 87 22 79 00/21 78 89 Vener Sologie Rue de Paris Casablanca		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr Hocine BENALI	14/10/22	VB07 0545	600 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

Dr. BENHARBIT Rachid  
Spécialiste en Dermatologie  
Vener-éolodex 20 mg 2 tablettes  
à prendre une fois par jour  
et signature du Médecin  
tant le Paiement des factures  
Centre de Santé Casablanca

Dr. BENHARBIT Rachid

Spécialiste en Dermato - Vénérologie

Titulaire du Certificat d'Etudes  
Spéciales

Faculté de Médecine de Strasbourg

Ancien Maître Assistant au CHU  
Avicenne - Rabat

الدكتور بن حربيط رشيد  
إختصاصي في أمراض الجلد  
والشعر والأمراض التناسلية

خريج كلية الطب بستراسبورغ

أستاذ مساعد سابق بكلية الطب  
بالرباط

Casablanca, le 14.10.22

م. تادل، هناء

25.00

Betadine 50ml



1 ampoule

compresses stérile 20 u. 20 u.

صيدلية ماردوخ  
Farmacie MURDOCH  
LAHLOU Ilham EP EL ALI  
Pharmacie Marocaine  
17, Rue du Parc Casablanca  
Tél: 05 22 20 05 64

صيدلية ماردوخ  
Farmacie MURDOCH  
LAHLOU Ilham EP EL ALI  
Pharmacie Marocaine  
17, Rue du Parc Casablanca  
Tél: 05 22 20 05 64

Dr. BENHARBIT Rachid  
Spécialiste en Dermatologie  
Vénérologie  
33, (Ex. 81) Bd. de Paris  
Tél. 22.19.00/27.78.69 Casablanca

- Docteur BENHARBIT Rachid

Spécialiste en Dermato - Vénérologie

Titulaire du Certificat d'Etudes  
Spéciales

Faculté de Médecine de Strasbourg

Ancien Maître Assistant au CHU  
Avicenne - Rabat

الدكتور بن حربيط رشيد  
إختصاصي في أمراض الجلد  
والشعر والأمراض التناسلية

خريج كلية الطب بستراسبورغ

أستاذ مساعد سابق بكلية الطب  
بالرباط

Casablanca, le ٢٢.١٥.٢٠١٤

Hyper Tadli Henni

Biopsie cutanée d'une  
lésion gommeuse du cœur  
obtenue sous anesthésie Roto.

CHU

Honoraires ferguy = Trois Cent

Quarante Dinars



Dr. BENHARBIT Rachid  
Spécialiste en Dermatologie  
Vénérérologie  
33, (Ex. 81) Bd. de Paris  
Tél. 22.19.00/27.78.69 Casablanca

Doktor BENHARBIT Rachid  
Spécialiste en Dermato - Vénérologie  
Titulaire du Certificat d'Etudes  
Spéciales  
Faculté de Médecine de Strasbourg  
Ancien Maître Assistant au CHU  
Avicenne - Rabat

الدكتور بن حربيط رشيد  
إختصاصي في أمراض الجلد  
والشعر والأمراض التناسلية  
خريج كلية الطب بستراسبورغ  
أستاذ مساعد سابق بكلية الطب  
بالرباط

Casablanca, le ١٤.١٠.٢٢

Myu Tadri Hania

1 mois ! excroissance cutanée  
localisée du cou chevelue de 16 mm<sup>2</sup>  
d'aspect digitiforme en surface  
verme scaboreux ? noêus versiqueux ?  
Hématome ?  
et au niveau pathologique



Dr. BENHARBIT Rachid  
Spécialiste en Dermatologie  
Vénérologie  
33, (Ex. 81) Bd. de Paris  
Tél. 22.19.00/27.78.80 Casablan-

VBof

Dr. J. TADRI STIGA  
ANATOMOCITO PATHOLOGISTE

# COURON

## LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

11 & 13, Rue Houcine Ben Ali (Ex Murdoch) - CASABLANCA 20 070 - Tél : 0522 27 64 84 - 0522 27 99 72 - 0522 20 03 37 - Fax : 0522 27 35 61  
E-mail : labo@lascoudon.ma - Site Web : www.lascoudon.ma

### Docteur J.TAZI SIDQUI

Anatomo - Cytopathologiste  
de la Faculté de Paris VI  
Ancien Maître-Assistant  
C.H.U. de Rabat

### FACTURE EXAMEN ANATOMO-PATHOLOGIQUE

NUMERO FACTURE 22/VB07

- **MEDECIN PRESCRIPTEUR** : DR R. BENHARBIT
- **L'INTERESSEE** : MME TADLI HANIA
- **REFERENCE EXAMEN** : VB 07
- **NATURE EXAMEN** : PIECE OPERATOIRE
- **MONTANT DES ANALYSES** : 600 DH TTC.
- **ARRETEE LA PRESENTE FACTURE À LA SOMME DE SIX CENT DIRHAMS .**

Casablanca le : 14 OCTOBRE 2022

Dr J. TAZI SIDQUI  
ANATOMO-CYTO PATHOLOGISTE

# LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

11 & 13, Rue Houcine Ben Ali (Ex Murdoch) - CASABLANCA 20 070 - Tél : 0522 27 64 84 - 0522 27 99 72 - 0522 20 03 37 - Fax : 0522 27 35 61  
E-mail : labo@lascoudon.ma - Site Web : www.lascoudon.ma

## Docteur J.TAZI SIDQUI

Anatomo - Cytopathologiste  
de la Faculté de Paris VI  
Ancien Maître-Assistant  
C.H.U. de Rabat

Casablanca le : 18 OCTOBRE 2022

Nom :	<b>MME TADLI</b>	Médecin :	<b>R. BENHARBIT</b>
Prénom :	<b>HANIA</b>	Organe :	<b>CUIR CHEVELU</b>
Age :	<b>1961</b>	Référence :	<b>VB 07</b>

Renseignement cliniques : **EXCROISSANCE DE 16 MM DIGITIFORME EN SURFACE**

Le prélèvement reçu intéresse une résection cutanée d environ 1.6/1 cm, centrée par une tuméfaction saillante, non infiltrante et non pigmentée.

L examen histologique montre une verrue vulgaire constituée par une hyperacanthose régulière et bien différenciée avec présence de quelques kioocytes, une papillomatose avec allongement des crêtes épidermiques et une hyperkératose irrégulière en surface. Le derme est peu inflammatoire avec une hyperplasie modérée des glandes sébacées. La résection est complète latéralement et en profondeur.

### Conclusion

- **Verrue vulgaire.**
- **Résection complète.**



Dr. J. TAZI SIDQUI  
Laboratoires d'Applications Scientifiques